Finale du concours d'éloquence

publié le 10/06/2022 - mis à jour le 02/09/2022

Le jeudi 2 juin s'est tenue la finale du concours d'éloquence des collèges en réseau d'éducation prioritaire de la Vienne. Anrifa Abdallah (3e3), Linoa Clerté (3e1), Solal Godard (3e1) et Anouck Letellier-Clerisse (3e1) ont représenté le collège Jules Verne dans l'amphi 400 de la faculté de droit.
Le matin, encouragées par leurs camarades, elles ont affronté les 12 finalistes des collèges Ronsard de Poitiers, Jean Macé et George Sand de Châtellerault sur le thème : "Tous égaux ?"
Les trois premières places ont été remportées par le collège George Sand, mais nos quatre élèves n'ont pas démérité en présentant des discours très personnels sur les inégalités qu'elles avaient à cœur de dénoncer.
Après un temps d'échange et de convivialité, la journée s'est achevée dans une ambiance festive avec le concert de l'artiste Lhomé. Cette finale venait clôturer une année de travail du club éloquence animé par Mme Collé et M. Gilbert, en partenariat avec l'école des avocats du Centre-Ouest.

Document joint

photos_eloquence (PDF de 701.8 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.